

J'ai observé en maintes occasions, lors de l'étude des crédits de l'Agriculture, qu'il n'y avait pratiquement que les produits subventionnés qui, maintenant, pouvaient permettre au cultivateur de réussir à se tirer d'affaire, tandis que lorsque les produits ne sont pas subventionnés, il y perd trop d'argent et en abandonne la production.

En terminant, je voudrais soulever un autre point que je considère souverainement important. C'est que, en étudiant le bilan de la Société du crédit agricole, j'ai observé que parmi les dix membres du conseil d'administration, il n'y a qu'un Canadien français. J'estime encore une fois que c'est une «discrimination» raciale, un traitement odieux et révoltant, et j'espère que l'on corrigera cette inégalité.

Il est curieux de voir combien, dans toutes les entreprises, les sociétés d'État, les sociétés de toutes sortes qui concernent le crédit agricole ou autres, cet ostracisme méthodique est pratiqué depuis nombre d'années. Et l'on voit des parlementaires, des Canadiens qui sont surpris, après cela, d'entendre parler de séparatisme ou d'entendre s'élever des plaintes de la province de Québec contre cette façon de traiter les Canadiens français, qui sont des Canadiens à part entière.

J'espère bien que l'on corrigera cette situation qui est absolument inconcevable.

(Traduction)

M. J. E. Pascoe (Moose-Jaw-Lake-Centre): Les députés de Mackenzie (M. Korchinski) et de Rosthern (M. Nasserden) nous ont clairement exposé les déficiences ou les lacunes possibles du programme de crédit agricole envisagé dans le bill C-100. Je pense comme eux que le ministre de l'Agriculture (M. Hays) a fait très peu d'efforts, semble-t-il, pour s'attaquer au principal problème des cultivateurs qui est, bien entendu, le coût croissant des opérations agricoles. Le ministre n'a fait que doubler la somme que la Société du crédit agricole peut prêter aux cultivateurs.

On pourrait décrire le bill C-100 comme un geste spectaculaire du gouvernement. J'exprime ma propre opinion lorsque je prétends que des prêts de \$40,000 ou de \$50,000 peuvent aider certains cultivateurs. De fait, j'irais même jusqu'à dire que des prêts aussi élevés aideront beaucoup une certaine proportion de nos cultivateurs. Mais ces prêts ne constituent pas une solution aux frais agricoles croissants. Même si le ministre nous a presque menacés en nous disant qu'il ne reste presque plus d'argent pour consentir des prêts aux cultivateurs, je crois qu'il procède avec trop de hâte en ce qui concerne le bill à l'étude. Il lui est arrivé de nous laisser deviner son intention de réduire le coût des machines agricoles. Il aurait dû révéler ces projets-là

[M. Côté (Chicoutimi).]

d'abord, car ils abaissent les frais d'exploitation et, par conséquent, réduisent la nécessité de crédits agricoles considérables.

Si les agriculteurs pouvaient être sûrs qu'à l'avenir ils obtiendront \$2 pour leur blé, comme le gouvernement l'a promis, le crédit agricole serait moins nécessaire. S'ils pouvaient être assurés de débouchés pour leur blé dans l'avenir, des montants importants en crédit agricole ne seraient pas aussi nécessaires. Mon objection principale à ce bill est que même si les facilités de crédit sont considérablement augmentées, le gouvernement n'a pas fait grand chose pour s'assurer que les agriculteurs pourront rembourser leurs emprunts. En l'absence d'un programme agricole, précis et à long terme, le crédit n'assurera pas la sécurité de la ferme familiale.

A ce sujet, j'ai trouvé très intéressant le rapport consacré aux projets du conseil de recherches sur l'économie agricole du Canada. Il faut noter que ce Conseil est appuyé par le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial, les associations agricoles, les coopératives à l'agriculture. Si vous me le permettez, je vous lirai quelques extraits de ce rapport. Voici:

D'abord, on entreprendra une étude sur les rapports existant entre le programme agricole canadien et ce que l'on appelle couramment le problème agricole. Cette étude aura pour objet d'analyser les objectifs des programmes agricoles antérieurs et actuels qui ont été appliqués pour réaliser ces objectifs. On s'attachera surtout à déterminer les répercussions économiques des programmes en cours. On cherchera, en outre, par cette étude à comprendre les raisons de la permanence d'un problème fondamental d'importance capitale pour la prospérité économique des cultivateurs.

Le troisième projet...

La troisième initiative...

Et, en ce qui concerne le bill C-100, je crois qu'elle est très intéressante:

...consiste dans une étude des ressources en capitaux pour le compte de l'agriculture canadienne... Au cours de cette étude, on évaluera la productivité du capital et on rattachera cette dernière au problème qui consiste à créer de nouveaux genres de crédit, correspondant aux exigences des exploitations agricoles modernes.

La quatrième étude a pour objet le rôle de l'agriculture au sein de l'économie nationale... On se propose par là d'analyser le rôle de l'agriculture dans la société canadienne actuelle afin de fournir des renseignements qui permettront à l'agriculture, à l'ensemble de la population et au gouvernement de faire face aux tensions résultant de l'évolution actuelle.

Monsieur l'Orateur, le ministre ne semble pas prendre grand intérêt à ces remarques; je fais remarquer à Votre Honneur que nous étudions en ce moment le bill n° C-100 et que je serais heureux si le ministre voulait bien prêter attention à mes paroles pendant quelques instants. A la lumière de ces projets de recherche, je répète que le ministre de l'Agriculture